

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Kofi Annan de Guinée

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Master en Droit Privé

(Année universitaire : 2022-2023)

L'Université Kofi Annan de Guinée,

Vu l'arrêté n° 2016/1570/MESRS/CAB, du 2 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi Annan de Guinée ;

Vu l'arrêté N°2019/6855/MESRS/SGG, du 24 décembre 2019, portant réglementation des études de Master en République de Guinée ;

Vu l'arrêté N°2014/001/Fondateur/UKAG du 18 décembre 2014, portant réglementation du contrôle des aptitudes et des connaissances et de la validation des études en vue de la délivrance du diplôme de Master ;

Vu le procès-verbal des délibérations du Jury en date du 22/07/2023;

Vu la DECISION N° 2024/042/FONDATEUR/RECT/UKAG, autorisant l'édition du diplôme,

délivre à **M. ABOUBACAR ANTOINE KOULIBALY**

né(e) le **14/08/1991** à **Kissidougou**, N°matricule : **M05218003**,

le diplôme de **Master en Droit Privé**, Option : **Droit des Affaires**.

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Conakry, le **22/03/2024**.

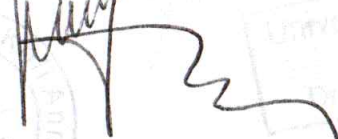

Le Chef du SEA,



Le Directeur

Pr. Daman SANO

Le Recteur,

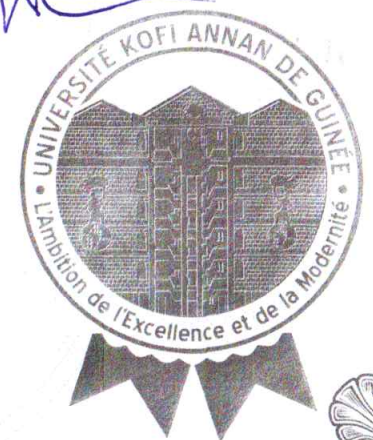


Le Recteur

Pr. Mohamed Tayeb LASKRI

Le Président - Fondateur







Dr. Ousmane KABA

N.B: IL NE SERA DELIVRE AUCUN DUPLICATA DU PRESENT DIPLÔME

UKAG04448